

Valorisation des richesses locales (économiques, naturelles, patrimoniales) et aide aux commerçants (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : AUBANGE (c) Descriptif : Valorisation des richesses locales (économiques, naturelles, patrimoniales) et aide aux commerçants	Fiche n° IM-P5
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

VALORISATION DES RICHESSES LOCALES (ÉCONOMIQUES, NATURELLES, PATRIMONIALES) ET AIDE AUX COMMERCANTS

1. Description du projet

Le projet consiste à valoriser les richesses locales (économiques, naturelles, patrimoniales) à travers les cellules vides commerciales.

Des panneaux, du street art ou des bâches pourront être installés sur les vitrines afin de mettre en valeur ou d'informer sur les activités à découvrir localement (passé minier d'Halanzay, étangs de Battincourt, etc.). Les informations sur les musées d'Aubange et les évènements à venir pourront ainsi être mis en valeur sur les vitrines des commerces de la commune.

La promotion se fera notamment via l'ADL, en charge des supports.

Des bâches sur les projets communaux et les travaux en cours pourront également étendre la visibilité de ces informations et permettre de toucher un maximum de personnes.

Des primes pour la rénovation et / ou l'installation de commerces seront également proposées.

A titre d'exemple, Arlon et son association de commerçants entreprennent une multitude d'initiatives pour faire vivre le cœur de ville (peintures sur les vitrines, exposition de photographies, etc.).

Des liens avec la rénovation urbaine en cours seront à faire.

2. Justification du projet

Le besoin d'améliorer et de multiplier la communication sur la commune a été soulevé à maintes reprises, bien que la commune ait déjà mis en place plusieurs canaux afin de toucher un maximum de personnes (affiches, bulletin communal, site internet, toutes boîtes etc.), la communication non numérique est en effet nécessaire.

Les richesses locales ont particulièrement besoin d'être mises en valeur, d'autant plus qu'il n'y a pas de lieux destinés aux artisans dans les multiples zonings de la commune, ceux-ci n'ont donc pas d'espaces destinés à leur visibilité puisque les zones économiques sont principalement dédiées à la logistique et au stockage. Le projet les inciterait donc à rester sur le territoire communal.

Le projet répond donc à cette absence de visibilité et de communication, en utilisant des espaces stratégiques pour valoriser et faire connaître (notamment à l'extérieur et aux visiteurs) les richesses du patrimoine local. En outre, mettre en valeur les atouts de la commune permettra de valoriser son image, soutenir les activités économiques locales et de promouvoir le tourisme en améliorant la visibilité touristique d'Aubange.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	1. Renforcer l'économie locale par la mise en valeur des ressources du territoire
Objectifs opérationnels	1.2 Dynamiser les villages par des activités économiques 1.3 Faire connaître la Commune positivement via des opérations et la promotion touristiques

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Promouvoir le tourisme dans toutes les sections de la Ville ; Améliorer la communication externe de la Ville ;
- **Parc Naturel de Gaume (PNdG)** : Développer le tourisme nature et culture ; Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés ;
- **Agence de développement Local (ADL)** : Soutenir, créer et développer des activités économiques ; Impulser, dynamiser et coordonner des actions d'attractivité et de marketing territorial.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★ Favorise l'installation des jeunes
ENVIRONNEMENT	☹ Le projet n'a pas d'impact environnemental particulier
ÉCONOMIE	★★★ Soutien et développement de la visibilité des activités locales

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

5. Localisation et statut

Athus, Halanzy, Aubange.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : Commune d'Aubange
- **Partenaires** : ADL, organisations touristiques, artisans etc.

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais non prioritaire, le plaçant en lot 2.

État du dossier

Sans objet.

Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet.

Planification

Sans objet.

Démarches administratives à réaliser

Sans objet.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Sans objet.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Installation de bâches	5/an	Commune d'Aubange

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Satisfaction des commerçants	Bonne	Commune d'Aubange via enquête réalisée par l'ADL

9. Annexes

Sans objet.